**Site Web :**[**www.uacdddd.org**](http://www.uacdddd.org) **– Emil :** **kmassa26@gmail.com** **/ union@uacdddd.orgSite Web :** [**www.uacdddd.org**](http://www.uacdddd.org) **– Email :** **kmassa26@gmail.com** **/ union@uacdddd.org**

**Programme de Sécurisation foncière au Mali initié par l’UACDDDD soutenu par l’ONG Allemande Pain pour le Monde- IRDC/ FIAN- TENURE FONCIERE**

**Réunion du comité de pilotage 24-25 Septembre 2020**

**Termes de référence**

**1 contexte**

 La campagne de sécurisation foncière initiée par UACDDDD depuis 2015 est soutenue par l’ONG Allemande Pain pour le Monde dans les localités du Badougou commune du Mandé, du Sana dans les communes de Sansanding et de Sibila et à San dans les communes de Djéguena et de N’Goa. Dans la commune de Naréna elle est soutenue par IRDC/FIAN et dans la commune de Siby et Yélékébougou elle est exécutée dans le cadre du programme de Tenure foncière. Cette fusion des projets ou l’UACDDDD est à chaque fois impliquée, permet une dynamique collective à l’image de la Convergence Malienne contre l’Accaparement des Terres (CMAT).

Le comité de pilotage de ces programmes a pour rôle d’organiser, planifier et de suivre les différentes activités à réaliser.

Il est composé au minium de trois points focaux par localité (un homme, une femme, un jeune), des maires, de l’UACDDDD et de la CMAT.

La présente réunion du comité de pilotage s’inscrit dans le cadre de la planification des activités futures à mener pour la sécurisation foncière dans chaque localité suivant les programmes.

Concernant les activités du programme soutenu par Pain Pour Le Monde, le comité de pilotage se penchera sur le compte rendu des réunions des groupements de femmes et de jeunes, celui du cadre de concertation au niveau des mairies et la validation règlement intérieur par les membres des COFOV. Les activités futures s’articuleront autour des réflexions sur les réunions des groupements de femmes et jeunes celles du cadre de concertation  et sur l’atelier national de restitution l’atelier à mi-parcours.

Dans le cadre du programme «  Croisement sur les politiques de sécurisation foncière et de gestion des ressources naturelles avec un focus femmes et jeunes » dans les communes de Naréna et du Mandé, sera planifiée la rencontre des femmes des communes de Naréna et du Mandé à Samalé, un échange sera fait sur le règlement intérieur des COFOV de la commune de Naréna.

 En ce qui concerne le  «  Programme Tenure foncière » ; dans la commune de Siby il s’agira de réfléchir sur la planification de la session communale de validation des conventions locales et leurs lettres de soumission aux autorités administratives et judiciaires. Concernant la commune de Yélékébougou , il s’agira de partager la prochaine restitution de la formation de l’équipe locale , la sensibilisation et la préparation des villages sur l’élaboration des conventions locales de gestion foncière.

**2- Objectifs**

**2.1-Objectif général :**

Les activités du présent atelier consistent à faire le compte rendu des activités effectuées et planifier des activités futures de tous les programmes.

**2.2 - Objectifs spécifiques ;**

2.2.1 Bilan de la dernière réunion du comité de pilotage

2.2.2-Faire le compte rendu des activités effectuées dans les localités du Sana, San, Badougou, Naréna, Siby et Yélékébougou.

2.2.3 Mener des réflexions sur les thèmes à discuter aux futures réunions du cadre de concertation, des femmes et jeunes dans les localités de Badougou, San et Sana.

2.2.4- Préparer la rencontre des femmes de Naréna et du Mandé.

2.2.5- Réflexions sur l’atelier à mi-parcours sur les activités dans les localités de Badougou, du Sana et de San.

 2.2.6 -Réflexions sur la planification de la session communale de validation des conventions locales et leurs lettres de soumission aux autorités administratives et judiciaires

 2.2.7- Elaborer une feuille de route pour la restitution de la formation de l’équipe locale, sensibilisation et la préparation des villages sur l’élaboration des conventions locales de gestion foncière de la commune de Yélékébougou.

**3- Résultats attendus**

3.1- Un bilan de la dernière réunion du comité de pilotage est fait.

3.2- Des échanges sont faits autour des activités effectuées dans les localités de Badougou, San, Sana, Naréna, Siby et Yélékébougou.

3.3 - Des réflexions approfondies sont menées sur les thèmes à discuter aux futures réunions du cadre de concertation, des femmes et des jeunes dans les localités de Badougou, San et Sana.

 3.4- Des échanges sont faits sur la rencontre des femmes de Naréna et du Mandé.

3.5.-Des réflexions approfondies sur l’atelier à mi-parcours des activités dans les localités de Badougou, du Sana et de San.

3.6 Des réflexions sur la planification de la session communale de validation des conventions locales et leurs lettres de soumission aux autorités administratives et judiciaires

3.7- Une feuille de route pour la restitution de la formation de l’équipe locale, sensibilisation et la préparation des villages sur l’élaboration des conventions locales de gestion foncière de la commune de Yélékébougou.

**4- Participants-es :**

Les points focaux dont un homme, une femme et un jeune de chaque localité.

Un représentant des élus communaux du Mandé, Siby, Narena ; Yélékébougou, Djéguéna, N’Goa, Sansanding et de Sibila.

Les représentants de l’UACDDDD et de la CMAT.

.**5- Lieu et date :** Bamako les 24 et 25 Septembre 2020

**6- Programme des activités**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Dates** | **Horaires** |  **Activités** | **Responsables** |
| **24 /09/ 2020** |  |  **Première journée** |  |
| **8H00- 8H 30** | Mise en place des participants | **Les organisateurs** |
| **8H30-9H00** | Ouverture de la rencontre et présentation des participants | **Le Président de l’UACDDDD** |
| **9H00-9H30** | **Pause-Café** | **Restauratrice** |
| **9H30-10H30** | Evaluation de la dernière réunion du comité de pilotage. | **Le coordinateur** |
| **10H30-11H00** | Compte-rendu de la formation de l’équipe locale de la commune de Yélékébougou | **L’équipe locale** **de Yélékébougou**. |
| **11H00- 11H30** |  Compte rendu de l’adoption en assemblée villageoise des conventions locales de gestion foncière de la commune de Siby.  | **Les points focaux** **de Siby** |
| **11H30- 12H00** | Compte rendu du renforcement de capacité des membres des COFOv et la mise en place du groupement des femmes de la commune de Naréna | **Les points focaux Naréna** |
| **12H00-12H30** | Etat de traitement des règlements intérieurs des COFOV de chacune des localités de Badougou, San, Sana et Naréna.   | **Les points focaux** |
| **12H30-13H00** | Le compte rendu des activités des groupements des femmes et des jeunes des localités du Sana, de San et de Badougou ;  | **Les points focaux** |
| **13H00-14H30** | **Pause-Déjeuné** | **Restauratrice** |
| **14H30-15H30** |   Le compte rendu des réunions du cadre concertation à la mairie (Sana, San et Badougou).   |  **Les points focaux** |
| **15H30- 16H30** | Réflexions sur les thèmes à discuter aux futures réunions du cadre de concertation et groupements des femmes et des jeunes dans les localités de Badougou, San et Sana.  | **Le coordinateur** |
| **16H30-17H00** | Clôture de la journée | **Le Président de l’UACDDDD** |
| **Dates** | **Horaires** |  **Activités** | **Responsables** |
| **25 /09/ 2020** |  | **Deuxième Journée** |  |
| **9H00-9H30** | * Synthèse de la première journée
* Présentation du processus global de la mise en place des COFOV par l’UACDDDD
 |  **Rapporteur** |
| **9H30-10H30** | Préparer la rencontre des femmes des communes de Naréna et du Mandé (Badougou).  | **Le coordinateur** |
| **10H30-11H00** |  **Pause-café** | **Restauratrice** |
| **11H00-12H00** |  Réflexions sur la planification de la session communale de validation des conventions locales et leurs lettres de soumission aux autorités administratives et judiciaires  | **Le coordinateur** |
| **12H00-13H00** | Echanges sur la sensibilisation et la préparation des villages sur l’élaboration des conventions locales de gestion foncière de la commune de Yélékébougou. | **Le coordinateur** |
| **13H00-14H00** | **Pause-Déjeuné** | **Restauratrice**  |
| **14H00-14H30** | Réflexions sur l’atelier à mi-parcours | **Le coordinateur** |
| **14h30-15h30** | Clôture de la journée | **Le Président de l’UACDDDD** |

**Site Web:** [**www.uacdddd.org**](http://www.uacdddd.org) **– Emil:** **kmassa26@gmail.com** **/ union@uacdddd.orgSite Web:** [**www.uacdddd.org**](http://www.uacdddd.org) **– Email :** **kmassa26@gmail.com** **/ union@uacdddd.org**

**Programme de Sécurisation foncière au Mali initié par l’UACDDDD soutenu par l’ONG Allemande Pain pour le Monde(PPLM)- IRDC/ FIAN- TENURE FONCIERE**

|  |
| --- |
| **REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU 24-25 SEPTEMBRE 2020** **LE RAPPORT**  |

1. **INTRODUCTION**

Du 24 au 25 septembre 2020, la salle de réunion de l’UACDDDD a abrité la réunion du comité de pilotage de la campagne de sécurisation foncière initiée par UACDDDD. Elle est soutenue par l’ONG Allemande **Pain pour le Monde(PPLM)** dans les localités du Badougou commune rurale du Mandé, du Sana dans les communes rurales de Sansanding et de Sibila et à San dans les communes rurales de Djéguena et de N’Goa. Dans la commune rurale de Naréna le programme est soutenu par **IRDC/FIAN** et dans les communes rurales de Siby et de Yélékébougou, il est exécuté par le soutien de **Tenure foncière**.

Les points focaux, hommes,  femmes et jeunes, de Badougou, du Sana, de San, Naréna, Siby et Yélékébougou, membres du comité de pilotage en plus des élus communaux et les représentants de l’UACDDDD et de la CMAT (Convergence Malienne contre l‘Accaparements des Terre), ont participé à cette réunion de deux jours.

Au cours des deux journées les thèmes discutés ont été:

Dans la première journée

* Evaluation de la dernière réunion du comité de pilotage.
* Compte rendu de la formation de l’équipe locale de la commune de Yélékébougou.
* Compte rendu de l’adoption en assemblée villageoise des conventions locales de gestion foncière de la commune de Siby.
* Compte rendu du renforcement de capacité des membres des COFOV et la mise en place du groupement des femmes de la commune rurale de Naréna.
* Etat de traitement des règlements intérieurs des COFOV des localités de Badougou, San, Sana, et Naréna.
* Compte rendu des activités des groupements de femmes et de jeunes des localités de Badougou, San et du Sana.
* Compte rendu des réunions du cadre de concertation à la mairie (Badougou, San et Sana).
* Réflexions sur les thèmes à discuter aux futures réunions du cadre de concertation et celles des groupements de femmes et de jeunes dans les localités de Badougou, San et Sana.

A la deuxième journée les discussions ont porté sur :

* Présentation du processus global de la mise en place des COFOV par l’UACDDDD.
* Préparer la rencontre des femmes des communes de Naréna et du Mandé (Badougou).
* Réflexions sur la planification de la session communale de validation des conventions locales et leurs lettres de soumission aux autorités administratives et judiciaires.
* Echanges sur la sensibilisation et la préparation des villages sur l’élaboration des conventions locales de gestion foncière de la commune de Yélékébougou.
* Réflexions sur l’atelier à mi-parcours.
1. **SYNTHESE DES ACTIVITES.**

**JOUR-1 / 24Septembre 2020**

La séance fut ouverte par le président de l’UACDDDD Monsieur Soungalo Koné. Après ses mots de bienvenus à tous les participants, il s’est réjoui de l’extension du programme de sécurisation foncière au regard du nombre élevé des participants hommes et femmes de plusieurs communes et particulièrement la participation des élus communaux. Son intervention a été marquée par les vertus de droiture, de courage de don de soi de persévérance à l’endroit des représentants des communautés.

**2.1-** **Evaluation de la dernière réunion du comité de pilotage et Compte rendu de la formation de l’équipe locale de la commune de Yélékébougou**.

* **Concernant l’évaluation de la dernière réunion du comité de pilotage**

Du 03 au 04 Juin 2020, elle a été sanctionnée par un rapport dont la copie a été remise à tous les élus communaux. Les activités futures dont le comité de pilotage avait programmée ont été exécutées. Des rapports sur les réunions des groupements des femmes, des jeunes et la réunion du cadre de concertation ont été remises à la coordination des programmes. Exception faite dans la commune du Mandé pour des raisons politiques qui ont entrainé un changement de l’équipe communale.

* **Compte rendu de la formation de l’équipe locale de la commune de Yélékébougou.**

La formation des membres de l’équipe locale de Yélékébougou s’est déroulée le 17 Septembre 2020 au siège de l’UACDDDD. Au paravent un TDR fut élaboré autour des thèmes suivants :

* Présentation des grandes lignes de la loi foncière agricole et son décret d’application
* Echanges sur le processus de mise en place des COFOV
* Focus sur l’élaboration des conventions locales de gestion foncière.
* Rôle et activités de l’équipe locale

Les échanges autour des de ces thèmes ont été sanctionnés par un rapport. Les points focaux dans leur compte rendu, ont exprimé leur satisfaction de cette formation. Pour eux ce programme est une opportunité de raffermir la paix dans les communautés de la commune rurale de Yélékébougou à travers une meilleure gestion locale des conflits fonciers sans une implication de la justice. C’est aussi une bonne occasion à saisir pour barrer le chemin aux spéculateurs fonciers. Les membres de l’équipe locale se sont réjouis de cette formation et comprennent bien les enjeux du programme et leur rôle dans le processus de mise en place des commissions foncières villageoises et de fraction, ils s’engagent à bien mener leur tâche.

C’est ainsi qu’ils ont commencé sans tarder la sensibilisation des communautés villageoises en leur donnant le programme de la future activité à réaliser à savoir la restitution dans les villages de la formation de l’équipe locale, la Sensibilisation et la préparation des villages sur l’élaboration des conventions locales.de gestion des terres.

* 1. **Compte rendu de l’adoption en assemblée villageoise des conventions locales de gestion foncière de la commune de Siby.**

Les points focauxont salué cette l’initiative de l’UACDDDD et le soutien que la commune du Mandé a apporté à la commune de Siby dans la compréhension et la nécessité de la sécurisation foncière dans tout le terroir Mandé. Ce soutien a permis d’élaborer sur les 21 villages la convention locale de gestion foncière dans 19 villages. Elle a été adoptée en assemblée villageoise malgré les travaux champêtres. La prochaine activité reste la validation de la convention locale en session communale à la mairie conformément aux lois en vigueur au Mali. Une sensibilisation est en cours pour faire adhérer les villages de Makandiana et Kalaya.

Il faut noter l’engagement et la persévérance des points focaux dans la réussite du processus d’élaboration des conventions locales de gestion foncière dans des communautés où il existe la forte nécessité d’une sensibilisation continue. Leur adoption en assemblée villageoise a été appréciée par les chefs de village particulièrement ceux confrontés aux problèmes fonciers dans leur village respectifs.

Les points focaux ont souligné les difficultés pour les femmes à ramasser les noix de karité que la convention va règlementer désormais dans chaque village de la commune. Une situation inquiétante évoquée est la forte migration des éleveurs Peulhs et des communautés Dogons dans la commune à cause du conflit intercommunautaire du centre du Mali. Elle peut être aussi source de conflit entre les résidents et les immigrants. D’où la nécessité d’une sensibilisation.

* 1. **Compte rendu du renforcement de capacités des membres des COFOV et la mise en place du groupement des femmes de la commune rurale de Naréna.**
* **La formation des membres des COFOV des 5 villages de la Commune**

 Dans la commune rurale de Naréna a été organisée autour de deux groupes et exécutée en 2 jours avec la participation des points focaux. Elle portait sur le rôle et la responsabilité des membres dans le processus de la sécurisation foncière. Un focus fut fait sur la tâche des rapporteurs qui d’une importance capitale dans les activités des COFOV.

La formation a permis d’approfondir la compréhension sur la méthode de travail des COFOV surtout l’importance de la tâche des rapporteurs. Les limites des espaces agricoles ne souffrent pas de problèmes dans la commune de Naréna. Des difficultés pourraient probablement survenir des limites communales.

* **La mise en place du groupement des femmes de la commune.**

Le groupement des femmes de la commune a été mise en place dans une parfaite compréhension avec un bureau de 23 membres. La représente des femmes au comité de pilotage n’a pas manqué d’évoquer les activités menées en groupement par les femmes sur des terres propres à elles et souhaitent avoir un accompagnement.

Le coordinateur dans son intervention a rappelé l’intérêt des groupements de femmes dans le développement local. D’où la nécessité du renforcement de leurs capacités dans la bonne gestion des activités qu’elles exercent dans leur terroir respectif. « Il ne sert rien de donner du poisson à une personne, il faut l’apprendre à pêcher » dit-on.

* 1. **Etat de traitement des règlements intérieurs des COFOV des localités de Badougou, San, Sana, et Naréna.**

Au cours de la dernière réunion du comité de pilotage, un draft de règlement intérieur des COFOV a été donné aux points focaux pour son adoption par les membres des COFOV des localités, du Sana et de San. Pour les points focaux tous les règlements sont adoptés et signés malgré les difficultés à tenir les rencontres à cause des occupations champêtres. Dans la commune du Mandé les membres des COFOV avaient déjà adopté leurs règlements intérieurs. La coordination des projets a reçu les copies des règlements intérieurs du Mandé, celles des COFOV des communes de Sansanding, Djéguéna et de N’Goa, pour ce qui concerne les COFOV de la commune de Sibila leurs règlements intérieurs sont encore attendus ; ceux de la commune rurale de Naréna sont en cours de traitement.

Les décisions de création des commissions foncières villageoises des communes de Sansanding, Djéguéna, N’Goa et Naréna sont signées, des copies en sont transmises à la coordination ; celles des COFOV des communes de Sibila et du Mandé(Badougou) sont en cours de traitement.

Les échanges autour du traitement des règlements intérieurs des COFOV a suscité des conseils à l’endroit des points focaux qui doivent travailler en synergie entre eux dans la concertation et particulièrement avec les Maires de leur commune respective qui jouent un rôle d’appui afin de mieux conduire leurs activités.

Les échanges ont permis de recommander un renforcement de capacités des leaders en matière de communication et l’implication des Maires à appuyer les activités.

Une des difficultés des membres des COFOV est le fait que nombreux sont ceux qui ne sont pas lettrés ce qui leur pose le problème de pouvoir lire et analyser certains de leurs documents de travail comme les règlements intérieurs les conventions locales et autres. D’où la nécessité de traduire ces documents en langues locales.

* 1. **Compte rendu des activités des groupements de femmes et de jeunes et celui de la réunion du cadre de concertation des localités de Badougou, San et du Sana.**
		1. **Compte rendu des activités des groupements de femmes et de jeunes**
* **Groupements de femmes et de jeunes de Badougou.**

Dans la commune du Mandé les réunions des groupements des femmes et des jeunes sont tournantes entre les villages. La participation des répresentant-(es) mobilise près de 80 à 100 personnes femmes et jeunes. Malgré l’hivernage la réunion ont pu être tenues. Les sujets abordés sont les questions foncières, la participation des femmes les activités génératrices de revenus, les questions de santé. Une sensibilisation sur la COVID19 n’est pas passée inaperçue au cours des réunions.

* **Groupements de femmes et de jeunes de San.**

Les dernières réunions des groupements des femmes et des jeunes de la commune rurale de N’Goaont été organisées autour de la sensibilisation, l’intérêt des groupements et la formulation de requêtes.

Sachant que les relations sociales dans la commune aient été marquées par un conflit foncier, au cours des réunions les participant-(es) sont sensibilisés à être assidu aux réunions, à faire leur restitution dans leur village respectif tout en gardant les mêmes réppresentant-(es) aux réunions afin d’être à jour sur les informations.

Les participant-(es ont été édifiés de l’intérêt qu’ont les groupements de femmes et de jeunes car ces couches sociales constituent les acteurs clés du développement local. Le renforcement de ces groupements dans leurs capacités organisationnelles est de nature à faciliter et encourager leur appui extérieur.

Les femmes et les jeunes de la commune de N’Goa n’ont pas manqué de formuler des requêtes qui sont entre autres :

* Le soutien pour accroitre le maraîchage, l’embouche, la teinture
* Le soutien au développement de la psyculture, à la transformation des produits locaux et au petit commerce.

 Les participants pensent que le développement de ces activités permettra de réduire considérablement l’exode rural des jeunes de la commune où cette migration est très forte.

* Le soutien à l’amélioration des conditions sanitaires de la population singulièrement les femmes et les enfants par la dotation de la commune d’une ambulance pour prendre en charge les cas urgents de maladie.
* Le soutien au renforcement de capacités des femmes et des jeunes sur les activités génératrices de revenus.
* **Dans la commune de Djéguéna**

 Les réunions des groupements de femmes et des jeunes ont porté sur la situation de l’aménagement de la plaine par l’Office du Moyen Bani précisément la question de la part de terre qui sera réservée aux groupes de femmes et de jeunes. Quelles dispositions faut-il prendre pour acquérir ces parts.

Vu l’importance de la question ils e elles sont déterminé-(es) à mieux s’organiser pour atteindre leur objectif. Les discussions concernaient aussi le rôle des femmes et des jeunes dans la réussite des missions assignées aux commissions foncières villageoises. Il a été ainsi recommandé à toutes et tous un plein engagement dans ce sens.

* **Groupements de femmes et de jeunes du Sana.**

Des villages des communes de Sibila et de Sansanding ont été durement sinistrés par les inondations de cette année. Les réunions des groupements de femmes et de jeunes ont été ainsi handicapées à cause de cette catastrophe naturelle et les travaux champêtres. Néanmoins les réunions qui ont été ténues ont permis aux femmes d’échanger autour de l’inondation et des activités génératrices de revenus. Les commissions foncières villageoises et de fraction ont fait l’objet d’échanges surtout les discussions autour de l’extension du programme de sécurisation foncière sur d’autres villages des deux communes.

Au cours de leurs réunions les échanges ont beaucoup porté sur les différents problèmes auxquels les femmes et les jeunes sont confrontés surtout en matière de santé des mères et des enfants. Une sensibilisation sur la COVID19 fut faite.

* + 1. **Compte rendu de la réunion du cadre de concertation**
* **Zone de Badougou (Commune du Mandé)**

 La réunion du cadre de concertation de la commune du Mandé(Badougou) n’a pas pu se tenir à la mairie à cause du changement de l’équipe communale. Ce changement n’installe pas un climat favorable entre les nouvelles autorités communales et le collectif des chefs de village de Badougou.

* **Zone du Sana (Communes de Sansanding et Sibila)**

La réunion du cadre de concertation dans le Sana se tient en intercommunalité. Le 02 juillet2020 à la mairie de Sansanding, elle a rassemblé …..participant-(es) composés des deux maires, les chefs de village ou leurs représentants, les points focaux membres du comité de pilotage du programme et les représentants des confessions religieuses. Les points suivants à l’ordre du jour étaient :

* L’élaboration et la validation des règlements intérieurs des COFOV des dix villages du programme de sécurisation foncière dans les deux communes.
* Etat d’exécution des recommandations issues de la précédente réunion du cadre de concertation.

Des efforts ont été consentis par les maires et les points focaux pour donner d’amples explications aux membres des COFOV afin qu’ils valident leu règlement intérieur. Aujourd’hui cette validation est faite par les cinq COFOV de la commune de Sansanding et la coordination des programmes a reçu les copies. Il reste les règlements intérieurs des cinq autres villages de la commune de Sibila.

Les décisions de création des commissions foncières villageoises et de fraction de la commune rurale de Sibila sont déjà prises par le Sous-Préfet de Sansanding.

La formation et l’information sur les l rôles et responsabilités des membres des COFOV ; la sensibilisation de chefs de familles pour donner la terre aux groupements de femmes et de jeunes ; l’exécution des mesures adéquates pour interdire la coupe abusive des arbres et la cueillette immature des fruits sont en cours d’exécution.

Avant de s’achever, la réunion du cadre de concertation du Sana a recommandé de :

* Diligenter la validation des règlements intérieurs des cinq villages de la commune de Sibila.
* Expliquer le contenu des règlements intérieurs dans chaque village pour que les membres des COFOV s’en approprient.
* Prendre des mesures adéquates pour interdire la coupe abusive des arbres et cueillette immature des fruits.

 Les maires ont fait des éclaircissements sur les règlements intérieurs et leur importance pour les COFOV.

* **Zone du San (Communes de Djéguéna et N’Goa)**
* **Commune de Djéguéna**

La réunion du cadre de concertation de la commune rurale de Djéguéna s’est déroulée autour de deux points :

* Réflexion sur le mémorandum des villages riverains des plaines du Moyen Bani
* Règlement d’un conflit foncier à Offienso

Dans le cadre de l’aménagement des plaines rizicoles du Moyen Bani des villages de la commune de Djéguéna sont concernés. Un mémorandum a été rédigé et soumis à la direction de l’Office du Moyen Bani. C’est ainsi que la réunion du cadre de concertation s’est penchée sur cette question. A l’issu des échanges les participants ont retenu les recommandations suivantes :

* Le suivi régulier du mémorandum auprès de la direction de l’Office du Moyen Bani.
* La prise en compte de tous les villages riverains de la plaine du Moyen Bani dans le mémorandum afin de le défendre au mieux.
* La régularisation de tous les groupements de femmes et de jeunes par les statuts et règlement intérieur en vue de leur reconnaissance officielle par un récépissé.

Un conflit foncier s‘est éclaté entre deux familles du village de Offienso autour d’un champ exploité par la première famille il y a des dizaines d’années et dont la propriété est revendiquée par une deuxième famille. Dans sa résolution, la commission foncière dudit village fut impliquée ainsi que le cadre de concertation. Au terme de ces interventions dans le problème, les points d’accord ont été :

* Le maintien de la famille exploitante sur le champ,
* La reconnaissance de la propriété du champ à la famille plaignante.
* **Communes de N’Goa**

 Le cadre de concertation de la commune de N’Goa s’est tenu le 20 Septembre 2020 avec la présence de dix- sept (17) participants venus de treize(13) sur quinze(15) villages que compte la commune. Le Maire et le secrétaire général de la mairie ont honoré de leur présence à cette réunion qui déroulée autour des points suivants :

* La gestion des terres,
* L’établissement des récépissés pour les groupements de femmes et de jeunes,
* La présentation des décisions de création des COFOV.
* **Concernant la gestion des terres,** le Maire en introduction a rappelé les objectifs du cadre de concertation aux participants, à savoir l’état des différents problèmes dans la commune et leur gestion concertée.

Dans la gestion des terres notamment les plaines rizicoles du Moyen-Bani pour le développement général de la commune, les participants s’appuient sur :

* La cohésion l’entente entre les communautés villageoises en renforçant les groupements de femmes et de jeunes.
* Chercher à s’imprégner des textes régissant le foncier au Mali afin de connaître les droits et devoirs de chaque citoyen.
* La prise en compte de tous les villages riverains de la plaine du Moyen Bani dans le mémorandum afin de le défendre au mieux.

Les communes de N’Goa et de Djéguéna étant parmi celles directement concernées par l’aménagement des plaines rizicoles du Moyen Bani, elles doivent aller en synergie d’actions pour défendre le mémorandum des villages riverains de ces plaines auprès de la Direction générale de l’Office du Moyen Bani en particulier et en général toutes les deux communes en cherchant à avoir leur place dans les prise de décisions pour la gestion de la plaine.

* **L’établissement des récépissés** **pour les groupements de femmes et de jeunes.**

Les participants ont jugé nécessaire de doter les groupements des femmes et des jeunes de la commune de récépissés de reconnaissance avec l’aide de la mairie.

* **La présentation des décisions de création des COFOV** **prises par le Sous-Préfet.**

La présentation des décisions de création des COFOV fut un moment de joie pour les participants et le sera pour les chefs de village et leur communauté. Ce document est déjà une assurance pour eux de se voir responsabiliser dans la sécurisation de leurs terres respectives.

Les échanges se sont terminés par des recommandations qui sont :

* La restitution fidèle des réunions dans les villages,
* Redynamiser les réunions des groupements de femmes et de jeunes,
* Production régulière des procès- verbaux des réunions,
* Chercher des moyens pour présenter le cadre de concertation aux populations de la commune.
* Réflexions sur les thèmes à discuter aux futures réunions du cadre de concertation et celles des groupements de femmes et de jeunes dans les localités de Badougou, San et Sana.
	1. **Réflexions sur les thèmes à discuter aux futures réunions du cadre de concertation et celles des groupements de femmes et de jeunes dans les localités de Badougou, San et Sana.**

|  |  |
| --- | --- |
| **ZONES** |  **ACTIVITES FUTURES** |
| **Réunion des groupements de femmes et de jeunes** | **Réunion du cadre de concertation** | **Responsables** |
| **Badougou** | Expliquer et commenter le règlement intérieur de la COFOV |  | Les points focaux  |
| Discuter les problèmes fonciers de la commune  |  | Les points focaux  |
| Discuter des activités génératrices de revenus  |  | Les points focaux  |
| **San** | Discuter de la part des femmes et des jeunes (15%) dans l’attribution des terres rizicoles | Restitution des activités des groupements de femmes et de jeunes | -Les points focaux -Le Maire |
| Discuter les problèmes fonciers de la commune. | Echanger autour du mémorandum soumis à l’Office du Moyen Bani | -Les points focaux -Le Maire |
| Expliquer et commenter le règlement intérieur de la COFOV | Discuter de la présence des Maires dans le conseil d’administration l’Office du Moyen Bani. | Le Maire |
| Discuter des activités génératrices de revenus |  | Les points focaux  |
| **Sana** | Expliquer et commenter le règlement intérieur de la COFOV | Restitution des activités des groupements de femmes et de jeunes | Les points focaux  |
| Discuter de l’état de l’inondation et les propositions de solutions dans le Sana | Discuter autour des projets de développement local dans le Sana | -Les points focaux -Les maires  |
| Discuter les problèmes fonciers de la commune  |  | Les points focaux  |
| Discuter des activités génératrices de revenus |  | Les points focaux  |

**JOUR-2 / 25 Septembre 2020**

Après la synthèse de la première journée par le rapporteur, les travaux de la deuxième journée furent consacrés aux points suivants :

* Présentation du processus global de la mise en place des Cofov par l’UACDDDD
* Préparation de la rencontre des femmes des communes de Naréna et du Mandé
* Réflexion sur la planification de la session communale des conventions locales et leurs lettres de soumission aux autorités
* Echanges sur la sensibilisation et la préparation des villages sur l’élaboration de la convention locale de gestion foncière de la commune de Yélékébougou
* Réflexion sur l’atelier à mi-parcours
	1. **Présentation du processus global de la mise en place des Cofov par l’UACDDD**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | ***Etapes*** | **Responsable**  | **Acteur/trices**  | **Objectifs**  |
| **1** | ***Etape sensibilisation*** | UACDDDD | Maire plus 1 ou 2 adjoint (s)Chefs de village ou leurs représentants, représentant-es des femmes et des jeunes | Présentation de la LFAPrésentation du processus global de mise en place des COFOV  |
| **2** | ***Etape vestibule***  | UACDDDD  | Assemblée villageoise dans un village élargie à des représentant-es des autres villages | Désignation de l’équipe locale |
| Représentant-es des communautés de la réunion de sensibilisation  | Restitution de la réunion de sensibilisation en assemblée villageoise dans chaque village | Préparation des villages à être partie prenante du processus |
| **3** | ***Etape formation équipe locale*** | UACDDDD | Equipe locale  | Formation sur leur rôle, responsabilité et approfondissement de la LFA et du processus de mise en place des COFOVMise en place des groupements de femmes et de jeunesMise en place des cadres de concertation avec la mairieSensibilisation sur l’agroécologie paysanne et sa dynamique de terroirPréparation prochaine étape : processus de convention locale |
| **4** | ***Etape convention locale******de gestion foncière*** | Equipe locale  | Assemblée villageoise | Restitution dans les villages de la formation de l’équipe locale Sensibilisation et préparation des villages sur l’élaboration des conventions locales  |
| UACDDDD + équipe locale | Assemblée villageoise | Questionnaires sur les us et coutumes fonciers du village |
| UACDDDD | Equipe UACDDDD | Traitements de données et élaboration de la convention locale |
| Equipe locale  | Assemblée villageoise | Amendements et validation de la convention locale |
| UACDDDD | Mairie | Session communale pour validation de la convention locale en conformité avec les lois  |
| UACDDDD | Administration et juridiction | Lettre de soumission de la convention locale enregistrée au niveau du sous-préfet, de la gendarmerie et du tribunal de première instance dont dépend la commune |
| **5** | ***Renforcement******des espaces d’échanges*** | UACDDDD | Equipe locale + femmes+jeunes+mairie | Mise en place en groupe femmes et jeunesMise en place cadre de concertation |
| **6** | ***Etape formation des administratifs*** | UACDDDD | Sous-préfet, mairie, équipe locale | Faciliter le processus de mise en place des COFOV pour qu’il se déroule paisiblement |
| **7** | ***Etape de mise en place des COFOV*** | UACDDDD | Assemblée villageoise dans un village élargie à des représentant-es des autres villages | Sensibiliser et échanger sur la qualité des personnes qui seront membres des COFOV |
| Equipe locale + mairie | Dans chaque village en assemblée villageoise | Discuter des COFOV et des critères de choix des futurs membres des COFOV pour la mise en place des membres des « commissions provisoires » des COFOV (PV) |
| UACDDDD | Sous-préfet + équipe locale + 1 représentant-e de la mairie | Validation par le sous-préfet sur la base des PV des COFOV  |
| **8** | ***Etape renforcement de capacités des membres des COFOV*** | UACDDDD | Les membres des COFOV | Rôle, responsabilités et fonctionnement des COFOV |
| UACDDDD | Les membres des COFOV | Accompagnement pour élaborer un règlement intérieur collectivement  |
| Les membres des COFOV | Les membres des COFOV + mairie | Validation du règlement intérieur par les COFOV et légalisation par la mairie |
| UACDDDD | Formation spécifique des rapporteurs | Rôle et responsabilitéFormation sur les documents administratifs : PV, attestations, documents transactions…. |
| **9** | ***Etape terroir en agroécologie paysanne*** | UACDDDD | Les communautés | Réflexions, échanges et approche holistique (global) autour du terroir à partir autour des 7 piliers du Manifeste de l’agroécologie paysanne |
| **10** | ***Etape de bilan***  | UACDDDD | Bilan des COFOV dans chaque village avec une grille de suivi partagée ensuite en assemblée villageoise  | 3 mois après mise en route des COFOV au moins la première année |
| UACDDDD | Bilan membres des COFOV et mairie | 2 fois par an /cadre de concertation |
| UACDDDD + équipe locale  | Etape restitution semestrielle de la COFOV en assemblée villageoise  | Evaluation, suivi, rectification des résultats de la COFOVGrille de suivi partagée  |
|  |  |  |  |  |

* 1. **Préparation de la rencontre des femmes des communes rurales de Naréna , Siby et du Mandé.**

Les dispositions pour assurer le déplacement des femmes et des membres de l’équipe locale des communes de Naréna et Siby ont été arrêtées. Les points focaux, les membres de l’équipe locale et du comité de pilotage des programmes UACDDDD sont chargés de coordonner pour préparer la rencontre.

* 1. **Réflexions sur la planification de la session communale de la mairie de Siby sur les conventions locales et leurs lettres de soumission aux autorités.**

Les échanges entre les participants ont permis de remettre à un moment ultérieur la planification de la session communale de Siby pour la validation des conventions locales de gestion foncière et les lettres de soumission y afférentes adressées aux autorités.

* 1. Echange sur la sensibilisation et la préparation des villages sur l’élaboration de la convention locale de gestion foncière de la commune de Yélékébougou.

|  |
| --- |
|  **COMMUNE DE YELEKEBOUGOU** **PROGRAMME DE RESTITUTION ET SENSIBILISATION** |
|  **Etape** | **Responsable**  | **Acteur/trices**  | **Objectifs** | **Villages** | **Dates** |
| **Convention locale** **de gestion foncière** | Equipe locale  | Assemblée villageoise | * Restitution dans

les villages de la formation de l’équipe locale* Sensibilisation et

préparation des villages sur l’élaboration des conventions locales  | Koulounikoro   | 05/10/2020 |
| Niazana  | 10/10/2020 |
| Moribougoucoura   | 15/10/2020 |
| Mény  | 20/10/2020 |
| Kôba  | 25/10/2020 |
| Soungalobougou   | 31/10/2020 |
| N’Tiani  | 05/11/2020 |
| Fansira coura :  | 10/11/2020 |
| Fabougoula :  | 15/11/2020 |
| M’Bambala  | 22/11/2020 |
| Tinzéni  | 28/11/2020 |

 Un compte rendu de la formation des membres de l’équipe locale fut fait par les points focaux eux-mêmes qui l’ont aimée et bien appréciée. Le maire de de Yélékébougou présent, n’a pas manqué d’exprimer sa grande joie de l’engagement des membres de l’équipe locale de sa commune et se réjouit de la formation. Un programme ci-dessous de la sensibilisation et la préparation des villages sur l’élaboration des conventions locales de gestion foncière avait été établi.

* 1. **Réflexion sur l’atelier à mi-parcours**

Au regard de la situation politique les participants ont jugé nécessaire de projeter la tenue de l’atelier à mi-parcours en fin novembre 2020.

1. **Recommandations**

La réunion a recommandé aux points focaux des différentes localités, de travailler en synergie entre eux en lien avec les Maires pour la bonne conduite des activités du programme de sécurisation foncière.

**Conclusion**

Aux termes des échanges on retient que dans les communes des localités de Badougou, San, Sana, et de Naréna, les commissions foncières villageoises sont déjà créées par les décisions des différents Sous-Préfets. Les activités en cours sont les réunions des groupements de femmes et de jeunes hors mis la commune de Naréna où le groupement des femmes à l’échelle communale vient d’être mise en place.

La commune de Siby est au stade de la validation des conventions locales de gestion foncière par le conseil communal, celle de yélekébougou s’apprête pour leur élaboration.

Cette réunion du comité de pilotage a été un espace d’échange d’expériences entre  les points focaux des différentes localités couvertes par les programmes. Il a été recommandé aux points faux de travailler avec engagement en synergie entre eux et en étroite collaboration avec les Maires.